

**INEDUC : les inégalités éducatives ?**  
**Focales sur les pratiques numériques des adolescents.**  
**PLANTARD PASCAL<sup>1</sup>**

**INTRODUCTION**

En France, les enquêtes sur les pratiques culturelles contemporaines des Français (Donnat, 2008) donnent un certain nombre de points de repères sur leurs usages numériques, mais occultent celles des moins de quinze ans. L'adolescence est une période intense en termes de construction identitaire, d'interactions avec les pairs mais aussi de consommation de biens culturels. A ce stade, les adolescents développent une réelle autonomie vis-à-vis de leur famille, construisent leurs propres goûts et préférences et sont également moins assujettis aux choix parentaux et aux activités familiales (Pasquier, 2005), et cela se répercute aussi dans la manière dont ils utilisent les ressources numériques. Dans ce contexte, le projet ANR INEDUC<sup>2</sup> a pour objectif de porter une réflexion sur la question des inégalités en croisant les parcours scolaires des adolescents âgés de treize à quinze ans, leurs activités de loisirs et leurs pratiques numériques. Au-delà de ces articulations, l'originalité du projet réside dans le fait que la dimension spatiale tient une place essentielle, dans le sens où les différences d'usages et de pratiques sont observées à l'aune des territoires dans lesquels vivent les populations concernées. Pour réaliser ce projet, l'équipe de recherche a enquêté dans des communes situées dans des zones rurales, péri-urbaines et urbaines de trois régions : l'Aquitaine, la Basse-Normandie et la Bretagne. L'équipe réunit des géographes, des sociologues, des anthropologues ainsi que des chercheurs en sciences de l'éducation et en sciences de l'information et de la communication. Cette recherche propose une approche pluridisciplinaire pour analyser les inégalités tant sur le plan des distances géographiques - liées aux difficultés de mobilité et d'accès aux équipements - que des distances sociales.

**1. MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE**

La méthodologie d'enquête<sup>3</sup> articule les approches quantitatives et qualitatives. Au vu de la dimension pluridisciplinaire du projet, le premier travail a été de s'accorder sur un socle de vingt et une définitions transversales à toutes les disciplines afin de définir un « territoire d'investigation » commun. Il en résulte la création d'un glossaire (tâche 1) qui permet d'avoir une grille d'analyse commune des données quantitatives et

---

<sup>1</sup> Professeur des universités en sciences de l'éducation à l'Université Rennes 2, Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 - 35 043 Rennes Cedex. Membre du CREAD et du Conseil scientifique du GIS (Groupement d'intérêt scientifique) M@RSOUIIN : pascal.plantard@univ-rennes2.fr

<sup>2</sup> Le projet INEDUC (Inégalités éducatives) est financé par l'ANR (Agence nationale de la recherche). L'ANR est un établissement public français à caractère administratif créé en 2005. Elle finance les équipes de recherches publiques ou privées sous la forme de contrats de recherche obtenus en répondant à des appels à projets.

<sup>3</sup> La méthodologie d'INEDUC est détaillée dans l'article de Plantard et Le Mentec (2013) de la revue Terminal accessible à cette adresse : <http://terminal.revues.org/278>

qualitatives. L'enquête quantitative (tâche 2) a été coordonnée par le CEREQ<sup>4</sup> de Caen et a bénéficié de l'expertise de l'équipe pluridisciplinaire INEDUC. Celle-ci s'est matérialisée par la création de deux questionnaires, le premier à destination des élèves des classes de quatrième et le second à leurs parents. Nous avons récolté 3.356 questionnaires élèves et 1.058 questionnaires parents. L'enquête qualitative (tâche 3) consiste à approfondir neuf sites de la tâche 2 répartis dans des zones rurales, péri-urbaines et urbaines. Elle s'est concrétisée par la réalisation d'observations, d'entretiens individuels et collectifs (focus-groupes) avec les différents acteurs : adolescent(e)s, parents, professionnels de l'éducation (nationale, populaire). L'enjeu était également de mieux cerner les politiques mises en œuvre à l'échelle locale, départementale et régionale en matière d'éducation sur les différents territoires. Le recueil des données quantitatives et qualitatives a donné lieu à l'écriture de neuf monographies qui articulent les trois focales (scolaire, loisirs et numérique). Enfin, l'analyse des données (tâche 4) permet de faire la synthèse des interactions entre les espaces de vie et les inégalités dans les parcours éducatifs des jeunes selon les contextes étudiés. Ce projet entend mettre en perspective des clivages et des disparités spatiales. L'ambition est de saisir les inégalités éducatives et la construction des parcours individuels à différentes échelles en mettant en lien les politiques publiques, les effets de lieu de résidence et d'établissement, les parcours scolaires, les pratiques numériques et de loisirs, le milieu social, le genre et la place dans la fratrie. La dimension spatiale des parcours des collégiens, de leurs pratiques de loisirs, de leurs pratiques numériques est ici clairement appréhendée comme une dimension du social. La recherche souhaite identifier à la fois des déterminants communs mais aussi d'éventuelles particularités régionales et locales.

Dans notre communication, nous aborderons les points suivants :

### **DES PRATIQUES NUMÉRIQUES ADOLESCENTES DIVERSIFIÉES**

- La télévision et ses 150 contenus différents
- La téléphonie et la pratique du SMS
- Internet : vidéos, musique et réseaux sociaux
  - La musique et les vidéos en ligne
  - L'usage des réseaux sociaux
  - Remise en question du caractère genré des jeux vidéos

Puis, nous effectuerons une **FOCALE SUR DEUX SITES** :

- Un quartier péri-urbain mixte aux pratiques très différenciées
- En zone rurale

---

<sup>4</sup> CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

## CONCLUSION

Les premiers résultats d'INEDUC montrent qu'en fonction des territoires, les ressources sont très inégales et que les adolescents n'ont pas les mêmes chances de bénéficier des mêmes loisirs, du même environnement scolaire ou des mêmes équipements. Les contraintes liées à la géographie des territoires jouent aussi sur les pratiques numériques.

### Des différences aux inégalités éducatives

#### 1 - Les familles populaires PLUS équipées que les autres ?

L'équipement apparaît socialement contrasté sur deux plans : s'agissant des terminaux mobiles et au niveau des espaces d'accès (l'espace familial de la maison ou l'espace personnel que peut représenter la chambre). En effet, si la population scolaire d'origine sociale défavorisée (par la PCS<sup>5</sup> du père) est autant dotée en ordinateur fixe que la population scolaire d'origine sociale très favorisée, elle se révèle moins dotée en terminaux mobiles lorsque l'on considère l'équipement familial. En revanche les jeunes de milieu défavorisé ont plus souvent accès aux ordinateurs portables dans leur chambre (47,2% contre 35,5% des PCS très favorisées). De surcroît, les disparités sociales se creusent quant à l'équipement en téléphones portables. En effet, près de quatre adolescents sur cinq (76,2%) issus de milieu défavorisé possèdent un téléphone portable contre deux adolescents sur trois (67,6%) d'origine sociale favorisée. Les analyses qualitatives nous permettent d'identifier un investissement inégal des familles dans le rapport au numérique qui se retrouve dans le type et le lieu d'accès à l'équipement. L'équipement des élèves en téléphone portable est aussi différencié au niveau spatial. Les élèves scolarisés en milieu urbain sont équipés pour 76,1% d'entre eux. En milieu rural, ils ne sont plus que 67,3% à être dotés d'un téléphone portable et 66,7% en aire périurbaine. Si les inégalités éducatives, liées aux usages du numérique sont importantes, elles ne dépendent quasiment plus de l'équipement mais de la connexion, particulièrement en zone rurale.

#### 2 - Les inégalités éducatives s'ancrent dans les territoires

L'analyse qualitative des sites péri-urbains démontre une forte interdépendance entre la socialisation parentale et la posture éducative vis-à-vis du numérique. Ces différences s'ancrent dans les territoires à l'échelle du quartier (voire du bloc d'immeuble ou du lotissement pavillonnaire). Les focus-groupes et les entretiens individuels révèlent des retraits éducatifs dans les familles populaires associés à un discours assez paradoxal de confiance dans la mission éducative de l'école vis-à-vis de l'éducation au numérique. Il apparaît que les parents de milieu défavorisé s'en remettent davantage aux choix et aux volontés de l'adolescent.

Peut-on alors parler d'auto-détermination de l'adolescent ? De dessaisissement parental ?

#### 3 - La compensation des inégalités éducatives est territoriale

---

<sup>5</sup> PCS : Profession et catégorie socioprofessionnelle.

A la suite d'INEDUC, nous avons mené une recherche qui se concentre qualitativement, sur le mode de l'ethnographie et de la recherche-action participative, sur des collèges connectés (CoCon) depuis la rentrée 2013 pour étudier la dynamique de ces établissements expérimentateurs.

La compensation des inégalités n'est alors plus institutionnelle (au sens des institutions historiques que sont l'éducation nationale, l'éducation populaire, l'animation ou le travail social...) mais territoriale, au sens systémique et politique.

Prenons quatre exemples :

Les établissements situés en zone rurale proposent plus de voyages scolaires, particulièrement à l'étranger, que les établissements urbains. On assiste ainsi à une compensation territoriale d'une inégalité d'accès aux voyages, puisqu'un projet de voyage scolaire s'organise avec une communauté qui comprend les enseignants, les parents et les collectivités territoriales. Il peut être aussi l'occasion d'un développement important des usages des technologies numériques, en particulier des réseaux sociaux.

Plusieurs collèges ruraux fournissent des clés 3G aux collégiens. On assiste dès lors à une compensation territoriale d'une inégalité d'accès à internet dans la mesure où le financement provient des collectivités territoriales.

Autour des projets CoCon se créent des réseaux de partenaires multiples (parents d'élèves, associations socio-culturelles, sociales et/ou numériques, collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, Rectorat) qui développent en commun des projets à la fois numériques et éducatifs sur le territoire (comme le mouvement des Fab Lab). On assiste encore à une compensation territoriale d'inégalités en termes de capitaux sociaux et culturels par brassage des populations autour du projet « techno » sur son territoire.

Enfin, les « flottes » de tablettes mobiles des collèges connectés (financées par les collectivités territoriales comme le Wi-Fi et le THD<sup>6</sup>) sortent régulièrement des collèges pour des animations éducatives.

Ces processus de compensation des inégalités sont rarement conscientisés par les acteurs mais ils sont clairement observables sur les territoires que nous avons étudiés.

En conclusion, il apparaît que les inégalités éducatives liées aux usages du numérique sont importantes chez les adolescents et qu'elles dépendent, entre autres, du territoire dans lequel ils vivent. En termes de socialisation secondaire et de construction des capitaux sociaux et culturels, les données d'INEDUC indiquent que les parcours scolaires, de loisirs et numériques sont interdépendants. Le grand Plan Numérique pour l'École compensera-t-il les inégalités éducatives sur les territoires ? S'il se limite à distribuer des tablettes mobiles aux collégiens de cinquième, il ratera cette cible pourtant fondamentale pour l'avenir de l'école de la République.

---

<sup>6</sup> THD : Très haut débit.

### **Pour ne savoir plus :**

- Plantard, P. (2015). Numérique et éducation : encore un coup de « tablette magique ? », *In Administration et Éducation*, N°146, juillet 2015, pp. 63-67
- Le Mentec, M. et Plantard, P. (2015). INEDUC : pratiques numériques des adolescents et territoires *In Networks and Communication Studies, NETCOM*, vol. 28, N°1-2, Montpellier : France. pp. 217-238
- Plantard, P. (2015). Contre la « fracture numérique », pas de coup de tablette magique. *In Le numérique, une chance pour l'école ? Revue PROJET*, N°345, avril 2015. pp. 23-31
- Plantard, P. et André, G. (2015). Adolescences numériques ? Génération « Y » et inégalités éducatives *In Les familles et les technologies numériques – Education et Formation*, N°e304, Mons : Belgique. pp. 168-183

### **BIBLIOGRAPHIE**

- BOYD, D. (2014), *It's complicated. The social lives of networked teens*, Yale University Press, 296 p.
- CARDON, D. (2010), *La Démocratie Internet, Promesses et limite*, Paris, Seuil, 112 p.
- CARO, P., ROUAULT, R. (2010), *Atlas des fractures scolaires en France. Une école à plusieurs vitesses*, Paris, Autrement, Coll. Atlas/Monde, 80 p.
- DE CERTEAU, M. (1990), *L'invention du quotidien, T.1, Arts de faire*, Paris, Gallimard (Édition originale, 1980), 349 p.
- DONNAT, O. (2008), *Les pratiques culturelles des français à l'ère du numérique*, Paris, La Découverte, 282 p.
- JAURÉGUIBERRY, F. (2008). De l'usage des technologies de l'information et de la communication comme apprentissage créatif. *Éducation et société*, n° 22, 33-34.
- LENHART, A. (2012), Teens, smartphones and texting, en ligne sur : <http://www.pewinternet.org/2012/03/19/teens-smartphones-texting/>
- MADDEN, M. et al. (2013), Teens, social media and privacy, en ligne sur : <http://www.pewinternet.org/2013/05/21/teens-social-media-and-privacy/>

- MEZRICH, B. (2010), *La Revanche d'un solitaire, la véritable histoire de Facebook*. Paris, Éditions Max Milo, 320 p.
- OCTOBRE, S., DÉTRETZ, C., MERCKLÉ, P. et BERTHOMMIER, N. (2010), *L'Enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, Coll. « Questions de culture », 432 p.
- PASQUIER, D. (2005), *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, Coll. Mutations, 184 p.
- PLANTARD, P. [dir.] (2011), *Pour en finir avec la fracture numérique*. Limoges, Fyp Editions. 167 p.
- PLANTARD, P., LE MENTEC, M. (2013), INEDUC : focales sur les inégalités scolaires, de loisirs et de pratiques numériques chez les adolescents, *Terminal*, n°113-114, 79-91.
- RINAUDO, J-L. (2014), Intérêts et limites de la clinique psychanalytique de recherche sur les TIC en éducation, *Recherches en Education*, n°18, 114-121.
- SCARDIGLI, V. (1989), Nouvelles technologies : l'imaginaire du progrès, in GRAS, A. & POIROT-DELPECH, S. (eds.), *L'imaginaire des techniques de pointe. Au doigt et à l'œil*. Paris, L'Harmattan, 97-114.
- SERRES, M. (2012), *Petite poncette*, Paris, Le Pommier, 84 p.
- SIMONDON, G. (1989), *Du mode d'existence des objets techniques*, (Édition originale, 1958), Paris, Aubier, 296 p.
- VERNANT, J-P. & DETIENNE, M. (2009), *Les ruses de l'intelligence, la métis des grecs*, Paris, Flammarion, 316 p.